

**François CASSAGNES**

Chevalier de la Légion d'Honneur
Maire de Pia
Conseiller Général
de Perpignan-Ouest
Industriel.

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

## 2e Circonscription (Perpignan-Prades)

---

# François CASSAGNES

**CANDIDAT RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT**
**investi par le Centre National des Indépendants et Paysans**
**(MM. Duchet et Pinay)**
**par le Parti Paysan d'Union Sociale (M. Paul Antier)**
**par la Démocratie Chrétienne de France (M. Georges Bidault)**
**et par le Parti Radical de M. André Morice,**

## Pour le Regroupement des Partis Nationaux et pour la Cinquième République

### ● AUX ELECTRICES ET AUX ELECTEURS,

Maire de ma commune natale depuis plus de treize ans, devenu Conseiller Général du canton de Perpignan-Ouest, ayant vécu depuis mon enfance dans des milieux où les combats pour une politique de justice et de vérité avaient été toujours en pointe, militant dès mon adolescence dans les rangs des jeunesses républicaines, mêlé d'aussi loin que je regarde aux luttes politiques de l'entre-deux guerres et depuis la libération, il me parait que j'ai atteint une maturité d'administrateur de la chose publique et d'homme politique suffisante pour me permettre de me présenter devant vous.

Je suis, ainsi que vous le savez, candidat aux élections législatives qui se dérouleront les 23 et 30 novembre 1958, et cette candidature concerne la nouvelle circonscription de Perpignan-Prades qui rassemble en un groupement assez harmonieux si l'on y réfléchit, les cantons de Saillagouse, de Mont-Louis, d'Olette, de Prades, de Vinça, de Sournia, de St-Paul-de-Fenouillet, de Latour-de-France, de Rivesaltes, de Millas, de Thuir, de St-Laurent-de-la-Salanque et de Perpignan-Ouest.

Je dis harmonieux parce que les Catalans, depuis leur naissance, font un tout, dans leur esprit, de leur petit mais si beau département. En effet, il n'est pas un pêcheur du Barcarès qui ne connaisse, par exemple, Saillagouse ou Bourg-Madame, qui en ignore les beautés montagnardes et qui ne se sente pas lié par le sang avec les Catalans de ces cantons. Il en est exactement ainsi dans toute cette circonscription nouvelle qui pourrait apparaître comme disparate si, dans notre esprit de Catalan, les gens de Latour-de-France n'étaient exactement pareils à ceux de Thuir, ou ceux de Perpignan à ceux d'Olette. Nous avons des familles partout. Nous avons des amis partout. Le caractère de notre race est tellement pétri de cette affection fraternelle que lorsque nous quittons notre sol pour accomplir, par exemple, notre service militaire, nous nous empressons, à la caserne, de nous chercher, de nous découvrir, de nous « retrouver » : « Je suis de Vinça ; je suis de Rivesaltes ; je suis de Perpignan : nous sommes Catalans. »

Ceci pour vous convaincre qu'il va y avoir dans la circonscription de Perpignan-Prades une unité véritable qui va resserrer autour d'une grande idée politique aussi bien les électrices et les électeurs de Sournia que celles ou ceux de Latour, de St-Laurent ou de la « Ville », comme nous disons affectueusement en parlant de Perpignan.

Il me faut donc tenter de définir les idées ou les formules qui vont constituer cette unité de pensée laquelle se traduira par une unité de vote. Ces forces qui vont éveiller les votants, qui vont les guider, qui vont les rassembler et, enfin, les envoyer en formations massives vers les urnes, ces forces sont d'une simplicité telle qu'il paraît peut-être vain de les rappeler.

Faisons-le, quand même. Nous allons voter parce qu'il faut remplacer des Assemblées Nationales qui ont réussi le tour de force d'écraser les Français d'impôts ; de nous faire exécrer par des peuples africains ou asiatiques qui, jusqu'ici, étaient nos frères et qui se sont séparés de nous après des années de sang, d'incendies et de honte ; de nous donner, auprès de l'Etranger goguenard, une figure de fantoches ou d'incurables impuissants ; de ravaler jusqu'à l'incapacité la plus aiguë un pays qui s'appelle la France.

C'est tout. Mais cela évoque les milliards d'impôts votés annuellement ; l'inquisition fiscale ; les scandales des piastres ou de la loterie nationale dont les coupables courent encore ; les montées en flèche des prix des matières les plus nécessaires à la vie courante ; les ministres en personne venant déposer, à la stupéfaction du monde entier, dans l'affaire des fuites ; toute une lamentable frise de projets rejetés sous un ministère, votés trois semaines après par un autre ministère, jamais appliqués par le ministère suivant et ainsi de suite.

Nous en sommes là. Et ce n'est pas parce que vous avez voté oui au référendum que cela va changer. Il vous appartient de compléter ce vote positif. Il faut donner à des hommes nouveaux la charge d'appliquer ce que vous avez formellement voulu en votant oui. Si vous ne votez pas comme il faut que vous votiez le 23 novembre, ce n'était pas la peine que vous votiez oui le 28 septembre.

Or, nous assistons à une bien surprenante opération. Nous venons de voir que l'Assemblée Nationale sortante (ainsi que celles qui l'on précédée) portait la responsabilité totale de nos malheurs nationaux. L'Assemblée Nationale était composée de députés chargés à leur tour et individuellement du fardeau de cette responsabilité. Il eut semblé que ces personnes eussent dû disparaitre, se cacher, se faire oublier en s'estimant heureuses qu'on ne leur demandât point des comptes. Pas du tout. Elles sont revenues. Elles plastronnent à nouveau au tout premier rang. Les listes de candidatures sont insuffisantes pour énumérer les noms des députés sortants qui se représentent.

Ces députés qui avaient épuisé les crises ministérielles paraissant devoir être sans fin, qui avaient tari la source pourtant si féconde des candidats à la Présidence du Conseil, qui avaient découvert le moyen de mettre un terme à la patience pourtant inusable des Français, qui avaient étalé devant leurs compatriotes consternés une incapacité définitive à faire œuvre législative, ont trouvé fort bon cependant de remettre leur sort à un homme de bonne volonté dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il était heureux qu'il fut là

Et voici, à nouveau, ces mêmes députés, ces mêmes noms, ces mêmes étiquettes, qui reviennent devant nous. Une fois de plus ils viennent vous demander de les renvoyer à l'Assemblée Nationale. Pourquoi faire sinon pour y recommencer en de nouveaux jours néfastes une besogne qui ne le sera pas moins.

Electrices et Electeurs, qu'en pensez-vous ?

Chacun va, vient, et clame à la ronde : « Il faut que ça change ! »

Pour provoquer ce changement, sans doute ?

Alors, le 13 mai, la rumeur de guerre civile, les insubordinations, les désobéissances, l'anarchie, le message de M. René Coty aux Chambres, les déclarations du général de Gaulle et le vote du 28 septembre, tout cela n'a plus de valeur ni de sens ni de signification ?

Les députés sortants, tout miel et tout sucre, viennent vous dire : « Mais nous avons voté pour le Général de Gaulle Mais nous avons voté oui au référendum. Continuez de nous faire confiance. » C'est vraiment vous prendre, Electrices et Electeurs, pour ce que vous n'êtes pas. Vous ne serez pas assez crédules pour écouter d'aussi cyniques propos et vous enverrez les députés sortants faire une cure de silence, espérons-le, et de repentir, surtout.

Ayant ainsi aligné votre attitude sur le vote que vous avez émis pour le référendum, vous serez libres de choisir des hommes nouveaux, à l'esprit large et sain, aux vues nettes et simples, aux idées conformes à celles énoncées dans la Constitution que le Peuple Français s'est librement donnée à une si puissante majorité. A Constitution nouvelle, hommes nouveaux Il serait sinistre de confier la garde et l'application de la nouvelle Constitution à ceux précisément qu'elle tentera de tenir au large.

Je me suis étendu sur cette question des députés sortants parce qu'elle commandera les prochaines élections législatives. Si les Electrices et les Electeurs la résolvent dans le sens que je viens de vous indiquer, tous les espoirs sont permis pour la France. Sinon, nous reviendrons à notre vomissement...

Mais, je ne dois pas vous cacher, que j'ai une entière confiance en vous.

Dans le préambule de cette profession de foi, je vous disais avoir atteint la maturité politique nécessaire à la connaissance des hommes et à la gestion des affaires publiques.

Je vous disais, aussi, qu'un Catalan n'ignore rien de son pays. Je me dois d'ajouter que mes occupations professionnelles m'ont permis d'acquérir de l'expérience dans bien des domaines. Je ne veux pas rappeler ici les activités économiques de notre département. Aucune ne m'est étrangère. Je crois être au courant aussi bien de nos ressources que de nos possibilités, de nos charges comme de nos espérances, dans le domaine de l'agriculture (n'oubliez pas que je suis rural) et dans celui des industries roussillonnaises. Je connais les problèmes qui se posent pour ceux de la Plaine, comme pour ceux de la Mer et ceux de la Montagne, depuis la Cerdagne jusqu'à la Salanque, depuis le Conflent jusqu'au pays de Fenouillèdes, depuis les anciennes marches de France jusqu'au Capcir, depuis Millas jusqu'à Thuir et Perpignan.

Vous aurez en moi, si vous me choisissez, un représentant informé de vos soucis et capable, en se basant sur mon travail identique au vôtre, de les comprendre et de les faire disparaître.

Du point de vue politique pure, je suis républicain comme vous l'êtes tous, la République étant le seul régime intelligible pour un Français, ce qui est notre orgueil et ce qui nous différencie de bien d'autres hommes.

Si vous voulez que cela change. Si vous voulez que le vote sur le référendum ait un sens. Si vous voulez, de tout votre cœur, une grande République dans une grande France ,alors faites-moi confiance ; pour ce bon labeur, je serai un bon ouvrier.

Vive la République !

Vive la France !

**François CASSAGNES**

**—o— Me HENRI PAILLARÈS, licencié en droit, notaire à Perpignan, a accepté d'être mon candidat suppléant. Sa réputation professionnelle et ses qualités civiques sont hors de pair. Je ne pouvais choisir de meilleur remplaçant et je suis sûr d'avance que vous ratifierez mon choix.**

IMP DU MIDI - PERPIGNAN